Image not found or type unknown

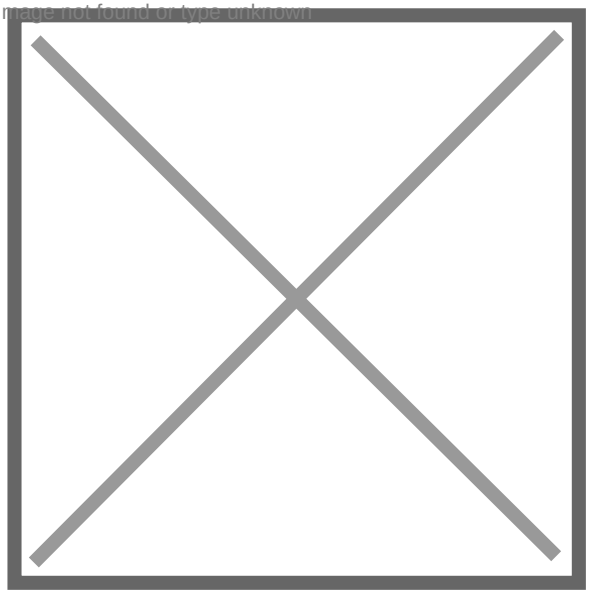

Diffusion d'informations personnelles

Par **patapouf**, le **27/07/2009** à **17:51**

Bonjour,

mon ex mari diffuse des informations su rmon dossier médical qu'il m'a volées lorsque nous étions ensemble,

je sais que je ne peux pas porter plainte contre lui pour ce vol, d'autant que les faits de vol sont prescrits,

néanmoins je voudrais qu'il cesse cette diffusion, mais il n'est évidemment pas soumis au secret médical,

je ne sais sur quel fondement agir?

merci pour votre aide

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés